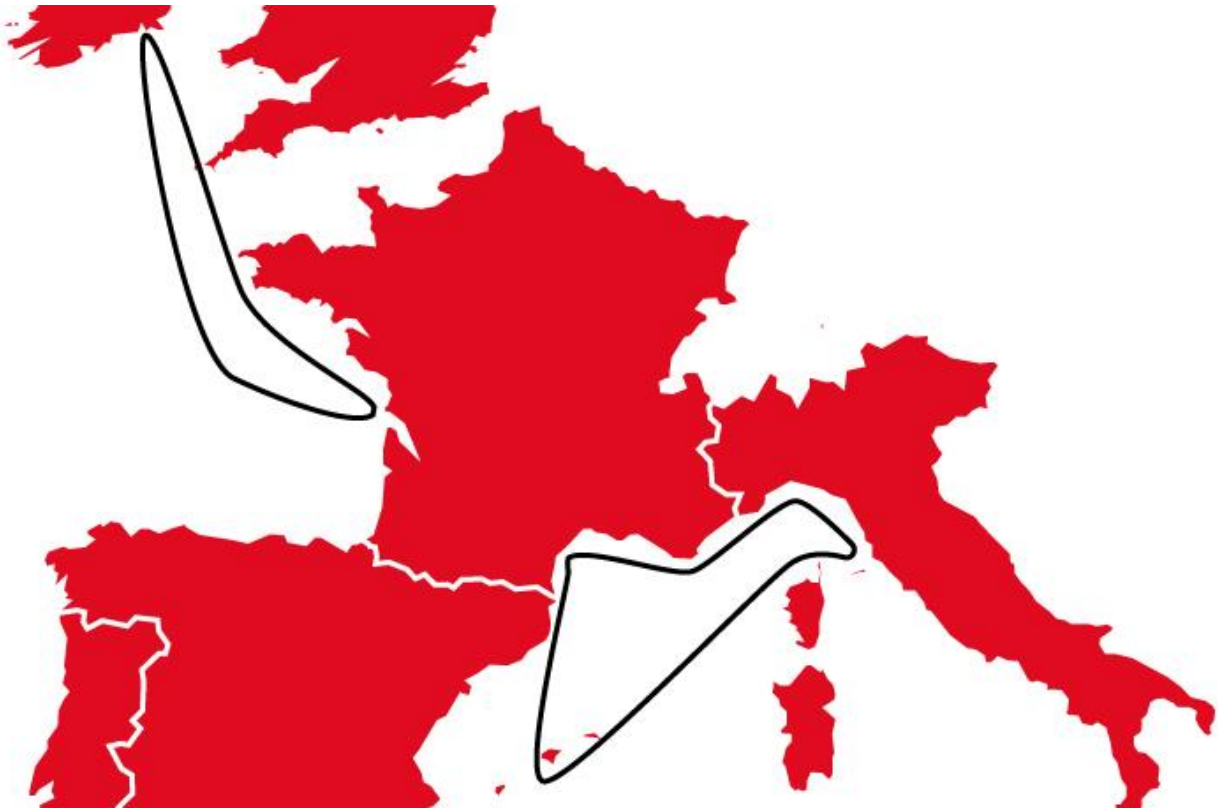

Cher ministe,

Ces derniers temps, nous avons constaté que de nombreux coureurs partaient sur leur parcours de qualification hors course 1000 milles et se voyaient malheureusement contraints d'abandonner en cours de route, souvent à cause de conditions météorologiques défavorables. S'il est du choix et de la responsabilité de chacun de partir quand il le souhaite la Classe Mini aimerait te rappeler ici qu'un tel parcours est exigeant et que la préparation en amont, notamment l'analyse -et le suivi -météo, est une composante essentielle de ta qualif. Le fait de décider de partir, ou de renoncer si les conditions ne sont pas réunies, fait entièrement partie de l'exercice. Le choix du créneau météo est donc primordial.

Nous avons également de nombreuses demandes de dérogations de parcours. Chaque demande est étudiée attentivement et nous y consacrons beaucoup de temps. Ces dérogations doivent rester exceptionnelles et respecter le plus possible le parcours initial de la qualif. Le parcours doit faire au minimum 1000 mn. Une demande de dérogation est possible quand on souhaite rallier un port différent du port de départ, par exemple pour le départ ou un retour de course.

En plus de la météo, nous souhaitons également mettre en avant le fait qu'une navigation **sans escale** de 1000 NM nécessite une préparation sérieuse du bateau, et qu'un départ précipité est souvent égal à un abandon/une non-validation.

Nous te souhaitons de belles futures navigations.

Amitiés salées.